

## Catégoriel 2020 – RIFSEEP OP/OPa

## CORPS/EMPLOI CONCERNE

- Officiers de port (OP) régis par le décret n° 2001-188 du 26 février 2001
- Officiers de port adjoints (Opa) régis par le décret n° 2013-1146 du 12 décembre 2013
- Responsables de capitainerie régis par le décret n° 2013-1147 du 12 décembre 2013

## RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MESURE

Faire évoluer la modélisation du RIFSEEP des OP-OPa en conformité avec celle retenue pour tous les autres corps ou le classement dans les groupes de fonctions est réalisé sur la base des fonctions exercées en considérant une sujétion croissance selon les situations d'encadrement.

A ce jour, la sujétion prise en compte pour le classement des fonctions des OP/Opa est dépendante de la catégorie du port définie initialement dans un arrêté, la catégorie étant ascendante avec le volume de trafic de marchandises.

## DETAIL DE LA MESURE

Les modalités de revalorisation sont assurées en gestion à travers une évolution de IFSE (évolution de la grille de classement dans les groupes de fonction et des socles).

Les ajustements indemnitaires sont assurés lorsque les montants individuels sont inférieurs aux nouveaux socles.

## I – Rappel des modalités de gestion actuelles de l'IFSE des OP

## 1. Grilles des groupes de fonctions

Groupe de fonctions	Libellé des fonctions	Grade	Montant du socle de l'IFSE
Groupe 1	Officiers de port en fonctions dans un port de catégorie 1 (*)	CP1G - CF	17 900 €
		CP1G - CN	17 500 €
		CP2G - CF	14 510 €
		CP2G - CN	14 110 €
Groupe 2	Officiers de port en fonctions dans un port de catégorie 2, 3 ou 4, ou service (*)	CP1G - CF	13 850 €
		CP1G - CN	13 450 €
		CP2G - CF	10 170 €
		CP2G - CN	9 770 €

(\*) Catégorie 1 : le port de Calais -

Catégorie 2 : les ports de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon

Catégorie 3 : les ports d'Ajaccio, Bastia, Bayonne, Boulogne, Brest, Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe, Lorient, Nice-Villefranche, Port-la-Nouvelle, Roscoff-Bloscon, Saint-Malo, Sète, Toulon

Catégorie 4 : les autres ports maritimes.

## 2. Gestion de l'IFSE

## Compléments fonctions :

Grade et emploi	Fonctions de commandant	Fonctions de commandant adjoint
CP1G - CF	3 400 €	
CP1G - CN	3 200 €	
CP2G - CF	3 100 €	1 100 €
CP2G - CN	2 900 €	1 000 €

Complément géographique :

- + 540 € pour les CP1G et + 1 800 € pour les CP2G affectés à Mayotte ou Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- + 220 € pour les OP affectés en Corse.

Promotion et avancement de grade :

- promotion dans le corps des OP : mise au socle du groupe d'arrivée ou maintien du montant antérieur si supérieur au socle ;
- passage de CP2G à CP1G ou passage de classe normale à classe fonctionnelle : + 400 €

Changement de groupe de fonctions :

- CP1G : ± 3 870 € entre les groupe 2 et groupe 1 ;
- CP2G : ± 4 050 € entre les groupe 2 et groupe 1.

**II – Projet de modalités de gestion de l'IFSE à compter de 2020 pour le OP**

**1. Grilles des groupes de fonctions**

Groupes de fonctions	Libellé des fonctions	Grade	Montant du socle de l'IFSE
Groupe 1	Officiers de port – commandant de port	CP1G - CF	18 000 €
		CP1G - CN	17 000 €
		CP2G - CF	14 000 €
		CP2G - CN	13 000 €
Groupe 2	Autres fonctions d'officiers de port dont adjoint au commandant	CP2G - CF	12 000 €
		CP2G - CN	11 000 €

**2. Gestion de l'IFSE**

Complément géographique :

- + 4 500 € pour les OP affectés à Calais ;
- + 1 000 € pour les OP affectés à Mayotte ou Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- + 220 € pour les OP affectés en Corse.

Promotion et avancement de grade :

- Sans changement.

Changement de groupe de fonctions :

- Toute situation : ± 1 500 €.

**III – Rappel des modalités de gestion actuelles de l'IFSE des OPa****1. Grilles des groupes de fonctions**

Groupe de fonctions	Libellé des fonctions	Grade	Montant du socle de l'IFSE
Groupe 1	Officiers de port adjoints en fonctions dans un port de catégorie 1	Res. Cap.	11 790 €
		LP1C	11 340 €
		LP2C	10 720 €
Groupe 2	Officiers de port adjoints en fonctions dans un port de catégorie 2 ou 3	Res. Cap.	7 390 €
		LP1C	6 940 €
		LP2C	6 340 €
Groupe 3	Officiers de port adjoints en fonctions dans un port de catégorie 4 ou service*	Res. Cap.	5 590 €
		LP1C	5 140 €
		LP2C	4 540 €

(\*) Catégorie 1 : le port de Calais

Catégorie 2 : les ports de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon

Catégorie 3 : les ports d'Ajaccio, Bastia, Bayonne, Boulogne, Brest, Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe, Lorient, Nice-Villefranche, Port-la-Nouvelle, Roscoff-Bloscon, Saint-Malo, Sète, Toulon

Catégorie 4 : les autres ports maritimes.

**2. Gestion de l'IFSE**Compléments fonctions :

Grade et emploi	Fonctions de commandant*	Fonctions de commandant adjoint
Res. Cap.	2 400 €	750 €
LP1C	2 400 €	750 €
LP2C	2 000 €	650 €

Complément géographique :

- + 900 € pour les OPa affectés à Mayotte ou Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- + 275 € pour les OPa affectés en Corse.

Promotion et avancement de grade :

- avancement au grade de LT1C : + 600 € ;
- détachement dans l'emploi fonctionnel de res. Cap. : + 450 €

Changement de groupe de fonctions :

- ± 1 800 € entre les groupe 3 et groupe 2 ;
- ± 4 400 € entre les groupe 2 et groupe 1 ;
- ± 6 200 € entre les groupe 3 et groupe.

## IV – Projet de modalités de gestion de l'IFSE à compter de 2020 pour le OPa

### 1. Grilles des groupes de fonctions

Groupe de fonctions	Libellé des fonctions	Grade	Montant du socle de l'IFSE
Groupe 1	Resp. Cap.	- Commandant de port	11 100 €
	Lt 1C		10 400 €
	Lt 2C		9 600 €
Groupe 2	Resp. Cap.	- Adjoint de commandant de port - Autres fonctions avec encadrement	9 650 €
	Lt 1C		8 950 €
	Lt 2C		8 150 €
Groupe 3	Resp. Cap.	- Autres fonctions OPa	7 400 €
	Lt 1C		6 700 €
	Lt 2C		5 900 €

### 2. Gestion de l'IFSE

#### Complément géographique :

- + 3 500 € pour les OP affectés à Calais ;
- + 800 € pour les OP affectés dans les ports d'Ajaccio, Bastia, Bayonne, Boulogne, Brest, Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe, Lorient, Nice-Villefranche, Port-la-Nouvelle, Roscoff-Bloscon, Saint-Malo, Sète, Toulon, Mayotte ou de Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- + 275 € pour les OP affectés en Corse.

#### Promotion et avancement de grade :

- Sans changement.

#### Changement de groupe de fonctions :

- Toute situation : ± 1 200 €.